

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amélie de Montchalin félicite les douaniers de Marseille qui viennent d'intercepter près de 16 tonnes de cigarettes de contrebande dans un conteneur maritime

Montreuil, le 30 janvier 2026

Amélie de Montchalin, ministre de l'Action et des Comptes publics, félicite les services douaniers de Marseille pour la réorganisation du ciblage et du contrôle du fret portuaire visant la détection des trafics au sein des flux conteneurisés qui a permis ce 19 janvier l'interception de près de 16 tonnes de cigarettes de contrebande. Cette saisie record pour la direction de Marseille illustre la coordination étroite entre les différents services douaniers portuaires en lien direct avec les fonctions de renseignement et d'analyse.

C'est d'abord le Centre de Ciblage Maritime de Marseille (CCMM) des douanes à Marseille qui identifie un conteneur à risque, déclaré comme transportant des pots de fleurs en provenance de Turquie et à destination des Pays-Bas. L'analyse des indicateurs de risque conduit immédiatement à la mise en place d'un contrôle dès le déchargement du conteneur sur le port de Fos-sur-Mer et le déploiement d'un dispositif coordonné associant le CCMM, l'unité scanner mobile de Fos/Mer et la brigade de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Dès son arrivée, lundi 19 janvier, l'imagerie du conteneur scanné sur le terminal, révèle un chargement suspect de cartons non palettisés. L'inspection physique de la boîte confirme la présence de 799 500 paquets de cigarettes soit la totalité de la cargaison, pour un poids total de 15 990 kg. Les marchandises saisies ont été sécurisées, le parquet d'Aix-en-Provence ayant été informé des faits.

Amélie de Montchalin a déclaré « cette saisie illustre la forte mobilisation douanière autour du ciblage et de l'analyse de risque. Elle est aussi emblématique de l'efficacité des dispositifs de contrôle déployés dans la lutte contre les trafics au sein des flux portuaires. Elle démontre enfin la capacité des services à exploiter et à croiser le renseignement au service de l'action opérationnelle. »

POUR ALLER PLUS

Album photo: <https://flic.kr/s/aHBqjCj3JD>

Vidéo : <https://we.tl/t-BT4WudGNd0>

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Contacts presse :

Cabinet d'Amélie de MONTCHALIN : 01 53 18 45 37 – presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr
Direction générale des douanes et droits indirects – 01 57 53 47 18 / 42 11 / 47 14 / 43 18 -

presse@douane.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr